

Rapport de la vice-présidence exécutive régionale suppléante de l'AFPC-Québec

Congrès triennal 2026 – AFPC-Québec

Vice-présidence exécutive régionale suppléante

Congrès triennal 2026

Le présent rapport couvre les activités du poste de vice-présidence exécutive régionale suppléante (VPER suppléante) pour la période 2023-2026. Au cours de ce mandat, le poste a été occupé successivement par Kevin Piton, puis Sébastien Paquette à titre de remplaçant, et finalement par Pamela Salem à la suite des élections de septembre 2025. Cette période a été marquée par une forte présence dans les instances, une implication soutenue dans les mobilisations et une réflexion importante sur la structuration interne de l'AFPC-Québec.

Gouvernance et vie démocratique

Depuis juin 2023, une participation constante aux instances a été assurée. Le 28 juin 2023, une mobilisation à Montréal a marqué le début du mandat, suivie par la présidence du comité des finances. Des présences ont également été assurées aux conseils généraux de la FTQ ainsi qu'aux conseils québécois par les trois personnes qui ont occupé le poste.

En septembre 2025, la VPER suppléante nouvellement élue prend en charge la présidence du comité de l'éducation, où elle travaille étroitement avec l'ensemble des acteurs afin de livrer le budget et le plan d'éducation 2026 et de redresser le réseau des FFA (formatrices et formateurs de l'AFPC) au Québec.

En janvier 2026, la VPER suppléante a également présidé les travaux du comité des statuts, qui ont permis de finaliser le cahier des résolutions en vue du congrès triennal 2026 de l'AFPC-Québec.

Depuis septembre 2025, la nouvelle vice-présidence a pu militer auprès de membres engagés dans tous les comités de l'AFPC, tant au niveau régional que national, notamment au sein des comités suivants : les droits de la personne, les femmes et les minorités visibles.

En octobre 2025, la VPER suppléante assure également une représentation à la Marche mondiale des femmes et collabore avec la directrice des femmes sur des projets importants. Elle participe également à la conférence nationale des femmes de l'AFPC à Toronto, en novembre 2025, ainsi qu'à la conférence des personnes racisées de l'AFPC-Québec.

En avril 2026, elle fera également partie de la première édition de l'École du leadership au féminin de l'AFPC-Québec, à titre de panéliste invitée.

Comité d'éducation

La VPER suppléante a su mener de façon positive et proactive les travaux du comité d'éducation, en collaboration avec le comité permanent. Le comité d'éducation a constitué un espace central du mandat, notamment depuis octobre 2025 avec la mise en place de critères de sélection pour les personnes formatrices (FFA).

Des rencontres ont eu lieu en octobre et en novembre 2025, puis en janvier, février et mars 2026, afin de structurer l'offre éducative et de répondre aux besoins des districts.

Plusieurs efforts ont été déployés pour améliorer le réseau des FFA (formatrices et formateurs de l'AFPC), notamment par le recrutement de nouvelles personnes, ainsi que par la mise en place d'un processus de recrutement plus structuré et de critères plus formels.

Le comité travaille activement à offrir du mentorat afin de cultiver des relations saines et de favoriser une meilleure collaboration et adaptation auprès des personnes formatrices. L'engagement est clair et précis : l'offre éducative est primordiale et la qualité de sa prestation est essentielle à l'organisation.

Mobilisation et action politique

La période a été marquée par plusieurs mobilisations importantes. Le 15 février 2025, une manifestation contre Amazon a été tenue, suivie, le 21 mars 2025, d'une mobilisation contre le projet de loi 89 et, le 22 mars 2025, d'une mobilisation contre la privatisation d'Hydro-Québec. Le 26 mars 2025, une participation à un forum sur l'intelligence artificielle a permis d'aborder les enjeux futurs du travail.

En octobre 2025, une participation au Conseil général de la FTQ à Laval, ainsi qu'à la Marche mondiale des femmes (18 octobre 2025), a renforcé la présence de l'AFPC-Québec dans les luttes sociales.

Finalement, la présence de la VPER suppléante a été assurée lors du Grand rassemblement intersyndical du 29 novembre à Montréal.

Bilan critique du mandat

Le mandat a permis de maintenir une présence active dans toutes les instances et de contribuer aux travaux syndicaux à plusieurs niveaux. Toutefois, il met en lumière des enjeux structurels importants, notamment la nécessité de mieux encadrer les réseaux internes, de renforcer la coordination et d'assurer un soutien accru aux militantes et militants.

Ces constats témoignent d'un besoin d'évolution dans les façons de faire afin de répondre aux réalités actuelles du mouvement syndical. Il est ainsi recommandé de travailler en collaboration avec les différents acteurs internes et externes à l'AFPC-Québec afin de rétablir les relations et de créer des liens de collaboration solides.

Pour les prochaines années, il est recommandé de prioriser la relance et la structuration du réseau FFA, d'assurer un meilleur accompagnement des personnes impliquées et de renforcer les mécanismes de coordination entre les instances. Le développement de l'éducation syndicale doit également demeurer une priorité stratégique. Enfin, il est essentiel de poursuivre les efforts de

mobilisation sur le terrain afin de rétablir un lien de confiance et d'appartenance avec les sections locales.

Le besoin de solidarité est criant, et l'épuisement de nos militantes et militants est réel. Il est important, pour le prochain exercice triennal, de se concentrer sur l'éducation, le mentorat, les relations, une réelle collaboration, le militantisme de terrain et le soutien syndical à tous les niveaux.

Pamela Salem, VPER suppléante AFPC-Québec